



## **SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU MERCREDI 15 AVRIL 2015 - 19H00**

### **COMPTE RENDU**

Date de convocation du Conseil Municipal : **9 AVRIL 2015**

**Présents :** M. LAGRANGE Georges (Maire) - Mme FAVRE Annie (Adjointe) - M. BRAIZE Alain (Adjoint) - M. MUFFAT Michel (La Ranche) - M. MUFFAT Michel (La Glière) (Adjoint) - M BERGOEND Claude - M DUMAS Hervé - M. BRAIZE Richard - M LEURET Pascal - M. MUFFAT Bruno - Mme QUOEX Valérie - Mme THIOLLAY Sylvie - M. PIAT Claude

**Absents ou excusés :** Néant

**Procurations :** Néant

**A été élu(e) secrétaire :** Mme QUOEX Valérie

### **COMPTE RENDU PRECEDENT**

Adopté à l'unanimité

### **DEMISSION DU 1ER ADJOINT**

#### **Élection nouvel adjoint :**

Monsieur le Maire informe le conseil municipal, de l'acceptation par le Préfet de la démission de Monsieur PEERSMAN André de son poste de 1er adjoint et de conseiller municipal, pour raisons personnelles à compter du 31 Mars 2015.

Monsieur le Maire indique en conséquence, que les adjoints en place avancent d'un cran : Mme FAVRE Annie est donc 1ère adjointe, M. BRAIZE Alain (2ème adjoint) et M. MUFFAT Michel (la Glière) (3ème adjoint).

Monsieur le Maire, propose de remplacer le poste vacant pour assurer un bon fonctionnement de la municipalité, en désignant un nouveau 4ème adjoint.

Le Conseil municipal, après vote à bulletin secret, désigne M. MUFFAT Michel (La Ranche), comme 4ème adjoint à l'unanimité, moins une abstention.

En conséquence le tableau du conseil municipal est ainsi modifié :

<b>NOMS PRENONS</b>	<b>FONCTION</b>
LAGRANGE Georges	<b>Maire</b>
FAVRE Annie	<b>1ere Adjointe</b>
BRAIZE Alain	<b>2ème Adjoint</b>
MUFFAT Michel (la glière)	<b>3ème Adjoint</b>
MUFFAT Michel (la Ranche)	<b>4ème Adjoint</b>
QUOEX Valérie	<b>Conseillère</b>
BERGOEND Claude	<b>Conseiller</b>
DUMAS Hervé	<b>Conseiller</b>
THIOLLAY Sylvie	<b>Conseillère</b>
MUFFAT Bruno	<b>Conseiller</b>
BRAIZE Richard	<b>Conseiller</b>
LEURET Pascal	<b>Conseiller</b>
PIAT Claude	<b>Conseiller</b>

#### **Représentant à la Communauté de Communes :**

Monsieur le Maire informe le conseil municipal, que conformément à la législation, les représentants de la commune à la CCHC, sont le Maire et la 1ère Adjointe. En conséquence M. PEERSMAN est remplacé à ce poste par Mme FAVRE Annie.

#### **Représentant de la commune au SIVOM :**

Suite à cette démission, après vote à bulletin secret, le conseil municipal valide la candidature de M. BERGOEND Claude en qualité de membre titulaire et M. MUFFAT Michel (La Ranche) en suppléant (unanimité, moins une abstention).

#### **Commissions municipales**

Le conseil municipal, à l'unanimité approuve le tableau des commissions ainsi révisé :

<b>COMMISSIONS</b>	<b>MEMBRES</b>
<b>FINANCES</b>	Mme FAVRE Annie Mme QUOEX Valérie <b>Mme THIOLLAY Sylvie</b>
<b>APPELS OFFRES</b>	M. BERGOEND Claude M. BRAIZE Alain M. MUFFAT Michel (La Glière) M. LEURET Pascal (suppléant) M. DUMAS Hervé (suppléant) M. BRAIZE Richard (suppléant) M. PIAT Claude (suppléant)

<b>TRAVAUX</b>	<b>M. MUFFAT Michel (La Glière)</b> M. MUFFAT Michel (La Ranche) M. BERGOEND Claude M. PIAT Claude
<b>URBANISME</b>	Mme FAVRE Annie <b>M. BRAIZE Alain</b> M. LEURET Pascal
<b>SCOLAIRE - JEUNESSE</b>	<b>M. BRAIZE Richard</b> Mme FAVRE Annie Mme QUOEX Valérie M. LEURET Pascal
<b>ENVIRONNEMENT - AGRICULTURE - ALPAGES - FORETS - SENTIER - FLEURISSEMENT</b>	<b>M. BRAIZE Alain</b> Mme FAVRE Annie M. MUFFAT Michel (La Ranche) Mme QUOEX Valérie M. DUMAS Hervé
<b>DOMAINE SKIABLE</b>	<b>M. BRAIZE Alain</b> M. MUFFAT Michel (La Glière) M. MUFFAT Michel (La Ranche) M DUMAS Hervé M. MUFFAT Bruno M. BRAIZE Richard
<b>TOURISME - ACTIVITE LAC - DOMAINE DU BARON</b>	<b>Mme FAVRE Annie</b> Mme QUOEX Valérie Mme THIOLAY Sylvie M. MUFFAT Bruno M. BRAIZE Richard M. VESIN Gilles
<b>COMMUNICATION</b>	<b>M DUMAS Hervé</b> M. PEERSMAN André (membre extérieur) M. MUFFAT Michel (La Ranche) Mme THIOLAY Sylvie M. MUFFAT Bruno
<b>CCAS</b>	Mme FAVRE Annie Mme QUOEX Valérie M. DUMAS Hervé M. PIAT Claude M BERGOEND Claude M LEURET Pascal Mme BERTAUD Joëlle (membre extérieur) Mme PAYAN Catherine (membre extérieur) Mme LANVERS Édith (membre extérieur) Mme NOIR Agnès (membre extérieur) Mme DUMAS Claudine (membre extérieur) Mme FALLIN Claudie (membre extérieur)
<b>FEU DU LAC</b>	Mme FAVRE Annie M. BRAIZE Alain <b>M. MUFFAT Michel (La Glière)</b> M. BRAIZE Richard M. PIAT Claude
<b>ARDENT</b>	<b>M. BRAIZE Alain</b> M. MUFFAT Bruno M LEURET Pascal M. BRAIZE Richard

<b>CHEF - LIEU</b>	Mme QUOEX Valérie <b>M. BERGOEND Claude</b> M. DUMAS Hervé M. PIAT Claude
<b>LOGEMENTS SOCIAUX</b>	M. LEURET Pascal <b>Mme FAVRE Annie</b> M. BRAIZE Alain
<b>PORTES DU SOLEIL</b>	M. BRAIZE Richard M DUMAS Hervé M LEURET Pascal
<b>SYANE</b>	M. MUFFAT Michel (La Glière)

## COMPTE RENDU DES COMMISSIONS

### Trouées paysagères :

Une réunion d'informations avec les propriétaires concernés sera organisée en mairie le 29 avril, avec la SEA, pour expliquer l'opération envisageant de réaliser des trouées paysagères sur différents secteurs.

### Sentier :

Une réunion s'est déroulée dernièrement avec la CCHC qui avait récupéré la compétence totale des sentiers pédestres.

Après examen et redéfinition de la compétence sentier de la CCHC, cette dernière garde la gestion des sentiers inscrits au plan départemental des itinéraires pédestres et ceux à vocation intercommunale. Les autres repassent en gestion communale et seront donc entretenus par la commune, qui assurera seule la charge financière.

Monsieur le Maire précise qu'il est indispensable, même s'il ne sont plus pris en charge par la CCHC, de maintenir les petits sentiers des différents hameaux de la commune.

### Bâtiment accession à la propriété :

Le concours d'architecte est lancé par l'organisme qui construira le futur bâtiment d'accession à la propriété, près de l'école.

Les critères de candidature seront définis ultérieurement, la livraison espérée est courant 2017.

### Aménagement du Chef - lieu :

La commission va regarder la possibilité de se faire assister d'un architecte ou d'un urbanisme, pour appréhender la totalité de la restructuration du chef - lieu, dont la construction d'un bâtiment sur le parking souterrain est la première phase.

### **École :**

Après une rencontre sur place avec l'architecte, il est décidé de ne pas limiter la réfection du bâtiment primaire, au seul chauffage et faux plafonds, mais à une réhabilitation complète du bâtiment, avec mise aux normes handicapés et électriques.

Un projet sera présenté lors d'un prochain conseil.

### **Activité périscolaire :**

Dans le cadre de l'activité périscolaire, des séances vont être organisées à partir de mai, avec l'atelier des bambins des bois.

### **Effectifs de l'école :**

Pour la rentrée prochaine, l'effectif de l'école devrait rester stable.

### **Communication :**

La commission travaille actuellement sur le prochain bulletin municipal.

### **Projet Ardent :**

Suite à une réunion pour présenter le projets aux propriétaires, un courrier a été envoyé à ces derniers, pour qu'ils confirment, leur intérêt pour participer au déblocage de la zone AU.

A ce jour, environ 50% ont répondu avec un avis favorable. Il conviendra de relancer les autres propriétaires pour connaître leur position.

### **Office du tourisme intercommunal :**

Le poste de directrice de l'office du tourisme n'est pas renouvelé et est laissé vacant, dans l'attente d'une réorganisation des services

Une réunion publique, aura lieu le 28 avril avec les adhérents à 20h30.

### **Cimetière :**

La commission environnement va aménager le secteur des conteneurs près du cimetière, afin de le rendre plus attrayant.

### **Panneau au lac :**

La commission présente le projet de panneau qui sera installé prochainement au lac, en remplacement du panneau actuel. Ce nouveau panneau devrait permettre de centraliser les informations en un seul point.

Les membres du conseil sont appelés à faire leurs observations.

## **FINANCES**

### **Comptes administratifs 2014 :**

Le conseil municipal valide les différents comptes administratifs 2014 des budgets : principal, eau et assainissement, touristique, parking, forêt et agricole, ainsi que les comptes de gestions et donne quitus au Maire pour sa gestion.

### **Affectation des résultats 2014 :**

Le conseil municipal, approuve l'affectation des résultats 2014, qui seront repris dans les budgets primitifs 2015.

	Section fonctionnement	Section investissement
Budget principal	282 805,55 €	2 134 794,13 €
Budget touristique	431 954,51 €	131 112,96 €
Budget eau et assainissement	144 696,95 €	96 832,88 €
Budget parking	1 566,80 €	1 286,27 €
Budget forêt et agricole	-287,36 €	-6 309,63 €

### **Budgets 2015**

Le Conseil Municipal, approuve les budgets primitifs 2015.

#### **\* BUDGET COMMUNE**

	DEPENSES	RECETTES
SECTION FONCTIONNEMENT	2 390 261,55 €	2 390 261,55 €
SECTION INVESTISSEMENT	3 055 194,13 €	3 055 194,13 €

#### **\* BUDGET TOURISTIQUE**

	DEPENSES	RECETTES
SECTION FONCTIONNEMENT	1 638 954,51 €	1 638 954,51 €
SECTION INVESTISSEMENT	847 112,96 €	847 112,96 €

#### **\* BUDGET EAU ET ASSAINISSEMENT**

	DEPENSES	RECETTES
SECTION FONCTIONNEMENT	643 896,95 €	643 896,95 €
SECTION INVESTISSEMENT	439 932,88 €	439 932,88 €

#### **\* BUDGET FORET ET AGRICOLE**

	DEPENSES	RECETTES
SECTION FONCTIONNEMENT	106 200,00 €	106 200,00 €
SECTION INVESTISSEMENT	13 809,63 €	13 809,63 €

## \* **BUDGET PARKING SOUTERRAIN**

	<b>DEPENSES</b>	<b>RECETTES</b>
SECTION FONCTIONNEMENT	<b>137 066,80 €</b>	<b>137 066,80 €</b>
SECTION INVESTISSEMENT	<b>102 786,27 €</b>	<b>102 786,27 €</b>

### **Impôts locaux 2015 :**

Monsieur le Maire explique que cette année est marquée :

\* par la poursuite de la baisse de la dotation de fonctionnement « DGF » versée par l'État (-120 000,00 € d'ici 2017).

\* par l'augmentation des prélèvements du fonds de péréquation inter communal « FPIC » (30 000,00€ en 2015).

Malgré la diminution importante de la « DGF » et l'augmentation du « FPIC », le conseil municipal au regard du contexte économique, décide de maintenir, pour cette année, les taux d'impositions sans augmentation.

	<b>Taux Année 2014</b>	<b>Taux année 2015</b>	<b>Bases</b>	<b>Produit</b>
Taxe d'Habitation	11.02 %	<b>11,02 %</b>	2 661 000,00 €	293 242,00 €
Taxe Foncière bâti	5.63 %	<b>5,63 %</b>	2 331 000,00 €	1131 235,00€
Taxe Foncière non bâti	43.01%	<b>43,01 %</b>	33 5.00 €	14 408,00 €
Contribution Foncières des entreprises	14.37 %	<b>14,37 %</b>	1 124 000,00 €	161 519,00 €
			<b>TOTAL</b>	<b>604 404,00 €</b>

### **Subvention exceptionnelle pour l'association des pêcheurs :**

Le conseil municipal, valide le versement d'une subvention exceptionnelle de 1 500,00 €, à l'association de pêche de la commune, pour leur permettre la réalisation de bassins d'alevinage. Cette subvention sera versée sur justificatifs des travaux réalisés et de leur coût.

## **PERSONNELS**

### **Astreintes :**

Le conseil municipal approuve les nouvelles règles applicables pour les astreintes du personnel communal.

### **Agent saisonnier 3 mois :**

Le conseil municipal, approuve le recrutement d'un agent saisonnier pour le service technique, pour 3 mois.

## TRAVAUX

### Aménagement de la Glière :

La commune attend le lancement de la consultation d'appel d'offres, dans le cadre du groupement de commande avec le Conseil Général, pour les travaux de voirie.

Les travaux d'enfouissement des réseaux secs, vont se poursuivre au printemps.

### Pompage du lac :

Les travaux de construction de la station de pompage et d'enfouissement des réseaux en partenariat avec la SERMA, vont reprendre fin avril, début mai.

## URBANISME

### Télesiège des « Brochoux » :

Dans le cadre du nouveau télesiège des « Brochoux » et de la nouvelle piste, dont la réalisation est programmée cette année, pour une livraison pour l'hiver, une enquête publique réglementaire va être organisée.

### Concession :

Le conseil municipal, approuve le nouveau périmètre de la concession aux Lindarets de Monsieur Gelineau, pour une surface de 269m<sup>2</sup>.

### Acquisition de terrains

Le conseil municipal approuve l'acquisition de différents terrains, soit dans le cadre du futur « Afu du Pas », ou dans le cadre des travaux d'enfouissement des réseaux et de pompage au lac.

OPERATION	TERRAIN	SURFACE	PRIX
Afu du pas	A2121	857	58 700,00 €
Afu du pas	A2438	512	51 200,00 €
Afu du pas	A1264	181	18 100,00 €
Afu du pas	A1287	108	10 800,00 €
Afu du pas	A2428	443	44 300,00 €
			<b>183 100,00 €</b>
Cascade ardent	E1556	660	660,00 €
Cascade ardent	E1560	676	676,00 €
Cascade ardent	E1559/1571	1765	1 765,00 €
			<b>3 101,00 €</b>
Ardent	E1623	704	2 816,00 €
Ardent	E1628	448	1 792,00 €
Ardent	E1633	458	1 832,00 €
Ardent	E1315	710	2 840,00 €
Ardent	Servitude Garnier	343	2 058,00 €
Ardent	Servitude Meunier	125	750,00 €
			<b>12 088,00 €</b>
	<b>TOTAL</b>		<b>198 289,00 €</b>

## **DIVERS**

### **Pot du 1er mai :**

Comme tous les ans la municipalité invite la population à un apéritif, à l'occasion du 1<sup>er</sup> mai.

### **Journée nettoyage :**

La commission environnement va organiser prochainement une journée nettoyage, avec appels aux volontaires.

### **Demande restaurant « le Rocher »**

La demande est refusée par le conseil municipal, concernant la placette.

La séance est levée à 22 h 00

Le Maire  
Georges LAGRANGE